

Capbreton

Magazine municipal



n° 122
juin 2010

Boulevard François-Mitterrand

La promenade des Capbretonnais



4 Aménagement



Pour tous les usagers

Le boulevard Mitterrand offre aujourd'hui un espace sécurisé pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

7 Environnement

Respecter la nature fragile

Quelques idées pour préserver notre environnement exceptionnel.

8 Dossier



Tous sur le pont

pour une saison touristique réussie

11 Dossier



En navette !

Accédez aux plages sans stress.
Économique, écologique et pratique.

14 Sortir



Toutes les animations

Les suggestions culturelles de l'été : concerts, spectacles, Festivals et sorties sportives.

17 Intercommunalité

18 État civil

19 Ça s'est passé à Capbreton



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier recyclé par une imprimerie "Imprim'vert".

Magazine municipal N°122
juin 2010

Ce numéro a été tiré à
10 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Dufau

Co-directeur de la publication :

Nelly Bétaillé-Guermeur

Réalisation :

agence caractères

05 58 91 40 40 - Saint-Paul-Hès-Dax

Photos : Mairie de Capbreton,

Xavier Gès, Thierry Martin,

Didier Pallagès,

District de football des Landes,

Jean Lavignasse

Savourez Capbreton



"Promenade des Capbretonnais", piétons, cyclistes et automobilistes, chacun a sa voie sur le boulevard François-Mitterrand

→ Comme annoncé, le boulevard François-Mitterrand sera agrémenté de trois belvédères l'été prochain. Le programme immobilier privé avec thalassothérapie doit démarrer après l'été.

Les 5 et 6 juin derniers, les fêtes de la Mer ont connu un vif succès, original et habituel à la fois. Original parce qu'elles ont démarré par l'inauguration officielle du boulevard François-Mitterrand en présence des autorités départementales et régionales... et de Gilbert Mitterrand, fils cadet du Président. Inauguration émouvante et populaire... Originales aussi les animations du week-end proposées par le comité des fêtes : bandas, parade de rues, groupe de danses ont égayé le parcours de Mille-Sabords au front de mer, de la place de la Liberté à la capitainerie. Partout rayonnaient joie et bonne humeur dans une ambiance familiale... malgré le temps un peu gris. Fête traditionnelle avec jet de la couronne, à la mémoire des marins péris en mer. Les officiels et le public ont pu sortir en mer grâce à l'aimable disponibilité de nos marins pêcheurs et des plaisanciers. Un grand merci à tous les organisateurs de cette fête, symbole de la cité marine.

Ainsi donc, la saison est lancée, comme en témoigne la mise en œuvre des doubles services de navettes des plages, pour limiter le flux des automobiles, économiser le pétrole et participer au développement durable. Les déplacements cyclistes ou piétons sont aussi recommandés. Et déjà, se profilent les animations estivales : les rendez-vous des 14 juillet et 15 août (feu d'artifice), sans oublier les animations commerciales en centre-ville, les spectacles de rues... Cette année verra une édition originale du Festival du conte, fêtera le 20^e anniversaire de Fugue en Pays-JAZZ et accueillera "les régionaux de l'étape" Chanson Plus Bifluorée et leur nouveau spectacle. Que du bonheur !

Capbretonnais de cœur et d'adoption, laissez-vous aller. Vivez pleinement l'été pour connaître le marché du centre-ville et la rue piétonne, parcourez le port et sa vente de poissons à quai, entrez dans les commerces où des "affaires" vous attendent, installez-vous aux terrasses des cafés et restaurants... Dégustez Capbreton.

Jean-Pierre Dufau

Député des Landes, Maire de Capbreton

Les fêtes de la Mer



Le jet de la couronne bénie par le prêtre symbolise l'hommage rendu aux marins pêcheurs

Le premier week-end de juin a été riche en animations avec, nouveauté cette année, une parade d'artistes de rue. Le public venu nombreux célébrer les fêtes de la Mer a été enchanté. Pour la plus grande joie du comité des fêtes présidé par Jean-Luc Giraudeau, mais aussi des pêcheurs du port de Capbreton, à l'honneur de ces festivités. Les fêtes de la Mer commémorent le souvenir des marins qui ont péri en mer et soulignent les risques de ce métier, noble et dangereux. C'est aussi une bien jolie façon de débiter la saison

À chacun son espace

Les aménagements du boulevard François-Mitterrand permettent aux piétons et automobilistes de circuler en toute sécurité. Cette voie en forme de promenade très prisée.

La nouvelle organisation du boulevard François-Mitterrand améliore la circulation et la sécurité de tous. Les voitures n'ont plus le risque de frôler les vélos et les encombrements vont diminuer. Les cyclistes ne gênent plus les piétons en roulant sur les trottoirs. Ils peuvent attacher leur vélo à des supports réservés. Les piétons profitent d'une meilleure vue sur l'océan. Ils disposent de plus de place qu'auparavant et de bancs confortables.

Les personnes à mobilité réduite apprécieront les trottoirs abaissés pour les traversées et la création de places de stationnement réservées. Cette voie est la première à Capbreton à être aménagée selon la récente réglementation en matière

d'accessibilité. La signalétique permettra à chacun de trouver facilement sa place.

La fin des travaux

Cette réhabilitation est la dernière étape du réaménagement du front de mer. Depuis 2006, le parking souterrain a été créé et des travaux ont été effectués à l'Établissement des Bains de mer (commerces, casino et boulodrome) et aux postes de secours des plages de la Centrale et de la Savane.

Aussi appelée RD 28 ou boulevard du front de mer, cette route départementale appartiendra bientôt à la commune. Elle mesure 450 mètres de long pour 17 de large.

➔ Témoignages

"Avec ma famille, nous venons à Capbreton depuis de nombreuses années. Nous sommes heureux d'avoir pu assister à l'inauguration. C'est très réussi, même si l'on ne peut plus se garer comme avant".

Genviève B., touriste

"Le boulevard François-Mitterrand sans voiture, c'est magnifique. Merci".

Norbert V., capbretonnais

"Vous avez donné une nouvelle jeunesse à ce cite merveilleux du front de mer. C'est une promenade exceptionnelle".

Jean-Louis C., capbretonnais

➔ En chiffres

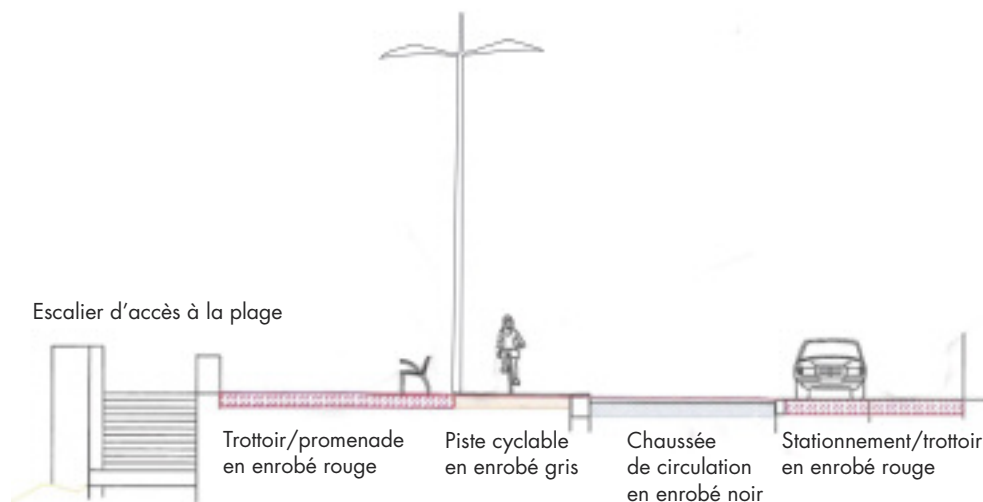
- Coût total des travaux: 800 000 €
- Partenaires financiers :
 - Conseil régional: 141 000 €
 - Conseil général: 120 000 €
 - Communauté de communes: 112 000 €
 - Commune: 427 000 €



Autour du fils cadet de l'ancien président de la République et du maire Jean-Pierre Dufau, les élus se sont réunis pour inaugurer le boulevard François-Mitterrand

ce

ent à tous, piétons, cyclistes
front de mer devient un lieu



➔ Avant...

Avant les travaux, des places de stationnement existaient côté plage, des trottoirs longeaient la plage et les commerces, et la piste cyclable était interrompue entre la place de la Liberté et l'avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

➔ ... Après

- Les deux extrémités de la piste cyclable nord-sud ont été reliées.
- Les parkings côté plage ont été supprimés.
- Pour sécuriser le front de mer, une zone limitée à 30km/h a été créée.
- Des supports vélo ont été installés pour l'été. L'hiver, ils seront remplacés par des parkings.
- Les matériaux utilisés ont été choisis pour leur longue durée de vie, car cet axe est très emprunté.
- Des bancs, bacs à végétaux et poubelles agrémentent la voie.
- Des nouveaux lampadaires ont été installés.
- Les conteneurs ont été enterrés.
- Le boulevard est connecté au haut débit.

➔ Pique-nique à l'ombre

Pour des raisons de sécurité, les pins, fortement fragilisés par la tempête Klaus, ont dû être coupés sur l'aire de pique-nique de la route d'Angresse. Ce site ne permettant plus de proposer un accueil ombragé, l'aire de pique-nique a été réaménagée de l'autre côté de la route.

➔ Travaux rue De Gaulle

La première phase de la réhabilitation de la rue De Gaulle commencera à la rentrée par des travaux d'assainissement. Le point dans le prochain bulletin.

Ça tourne rond



La place du Rond-point avant les travaux

Avant les travaux, la place du Rond-point était un lieu de stationnement anarchique, dangereux pour les véhicules et les piétons, difficilement accessible aux personnes handicapées et mal éclairé. La construction d'îlots et le renforcement de la signalisation ont sécurisé le carrefour. Quatre parkings avec une place "handicapé" ont été créés et les espaces piétons mis en conformité.

Cette place est devenue le lieu d'intersection des deux lignes de navettes.

Le montant des travaux est de 100 000 € HT.

Vues sur l'océan



Trois belvédères vont être implantés au carrefour des rues des Marsouins, des Voiliers et d'Astanières. Ces aires de contemplation surplomberont la plage. Elles seront reliées avec la promenade piétonnière du boulevard François-Mitterrand. Un escalier escamotable reliera chaque belvédère à la plage, quel que soit le niveau du sable.

Les élus ont souhaité renforcer le plaisir

pour les piétons d'observer notre environnement privilégié. Cet aménagement fait partie du programme de réaménagement du front de mer, mené par la commune. Les travaux sont prévus d'octobre 2010 à janvier 2011. Cet aménagement devrait coûter 270 000 € HT. Une subvention sera demandée auprès du Conseil général des Landes.

Au bonheur des écoliers

D'importants travaux de réaménagement et d'extension de l'école primaire Saint-Exupéry ont commencé.

Le préau ouest va être agrandi vers le nord. L'ancien préau sera transformé en un bloc de onze sanitaires, accessibles aux personnes handicapées.

Une salle de classe deviendra un lieu de rangement pour les enseignants. De chaque côté, deux salles de classe seront créées. Elles auront les mêmes proportions que celles d'aujourd'hui.

Les galeries couvertes seront étendues devant la bibliothèque et les sanitaires actuels. Sur les façades les plus exposées au soleil, des pare-soleil seront installés, pour éviter l'éblouissement des élèves et la surchauffe des salles.

Rentrée prévue début 2011

Les travaux se termineront à la fin de l'année. Cet aménagement coûtera près de 600 000 € HT, financés pour un peu plus de 440 000 € par la commune, 60 000 € par le Conseil général et 95 000 € par l'État.



Alain Marron, adjoint travaux et environnement et Arnaud Bassibey, agent ONF, sur la parcelle où sera créé à l'automne un arboretum : avenue Montesquieu, tout près du groupe scolaire Saint-Exupéry. Ici seront plantés des arbres d'essences rares et traditionnelles offertes à la commune dans le cadre de l'opération Rose des bois (lire p. 18)

Toucher du bois gratuitement

Le bois issu de l'abattage des arbres de la tempête est gratuitement mis à la disposition des administrés, au niveau du parking du nouveau cimetière.

Forêts : choix des coupes

Dans le cadre du plan de gestion, le conseil municipal a entériné le programme de coupes que lui a proposé l'ONF.

Sont concernées des parcelles routes d'Angresse, de Labenne, de Soorts et sur le territoire de Labenne. Il s'agit de coupes d'éclaircies pour permettre le développement de la forêt ou de coupes rases pour des arbres arrivés à maturité, qui peuvent être exploités quand les prix sont estimés intéressants.

En route avec la navette

Pour éviter les émissions de CO₂, pensez à utiliser la navette des plages, service de transport gratuit. Deux circuits sont mis en place depuis le 19 juin, et jusqu'au 6 septembre. (détail page 11)

Protéger une nature fragile



Feu et circulation en forêt interdits, nettoyage des plages, la commune se mobilise pour préserver un environnement exceptionnel mais fragile.

Mobilisés pour nettoyer le littoral landais



La commune de Capbreton se mobilise pour nettoyer son littoral. Objectif : maintenir l'attractivité de cet environnement fragile et précieux

Le Conseil général des Landes conduit, en partenariat avec les quinze communes littorales, un nettoyage systématique de la côte. Cette opération fonctionne toute l'année depuis plus de quinze ans.

La participation de la commune s'élève cette année à près de 95 000 euros.

Les autres partenaires sont le Centre d'Essai et de Lancement de Missiles, l'Office National des Forêts et certaines associations.

Cette mobilisation est exemplaire car elle maintient l'équilibre entre fréquentation et préservation du littoral, fragile et précieux.

Respecter les espaces naturels

Un arrêté municipal régleme la circulation et le stationnement en forêt. En raison des risques évidents et accrus après la tempête Klaus, il est impératif de respecter ces arrêtés.

Tout véhicule non autorisé roulant hors chemin ruraux sera verbalisé (timbre amende de 4^e catégorie soit 135€).

Les feux sont interdits depuis 2004 sur tout le département toute l'année, par arrêté préfectoral relatif à la protection de la forêt dans les Landes.

Nous vous invitons à apporter vos déchets verts aux déchetteries. Les déchetteries de Bénesse-Mareme et Soorts-Hossegor sont ouvertes de 8h30 à 12h et de 13h45 à 19h du lundi au samedi et le dimanche après-midi à Soorts.

www.sitcom40.fr



Le respect de quelques règles permet de protéger l'environnement et la santé de tous

Devoirs de vacances

Pour s'adapter à la fréquentation de notre station pendant les mois d'été, services municipaux et services de sécurité doivent se muscler.

Tout le monde est sur le pont, mais rien ne remplacera le civisme et la vigilance de chacun. Revue d'effectifs.

Pour bien vivre ensemble

Nuisances sonores

- Réduire les décibels, surtout après 22h.
- Respecter les horaires d'autorisation des travaux de jardinage et bricolage (du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h)
- Les chantiers professionnels bruyants sont interdits du 1^{er} juillet au 31 août, en dehors des zones d'exception (arrêté municipal).

Stationnement et circulation

- Respecter les places réservées aux personnes handicapées, les pelouses et espaces verts, les sorties de garage et accès d'urgence, les accès aux logements d'autrui, aux commerces.

Animaux domestiques

- Les chiens doivent être tenus en laisse et ceux classés en catégorie d'attaque (1^{re} et 2^e catégories) doivent porter la muselière.
- Les animaux sont interdits sur la plage.
- Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire ou le gardien de l'animal. Des distributeurs de sacs de ramassage sont disponibles dans la ville.

Utilisation des conteneurs

Ne pas déplacer les bacs, y déposer uniquement des sacs poubelles fermés, les encombrants et déchets verts doivent être amenés à la déchetterie. Penser à utiliser les points tris.

Au service du public

Pendant la saison, l'activité de certains services est fortement accrue. C'est notamment le cas au centre technique municipal qui doit renforcer ses effectifs. De mars à septembre, plus de cinquante saisonniers au total interviennent aux côtés des 60 agents municipaux et les horaires d'été passent de 6h à 13h.

Service propreté et service espaces naturels interviennent sept jours sur sept pour le nettoyage des espaces publics et l'entretien des plages surveillées et de leurs accès. Le service espaces verts est également particulièrement sollicité. C'est aussi le cas du service festivités qui gère la logistique des manifestations en lien avec le service culture et communication.

Mobilisation pour les jeunes



Le centre de loisirs jeunes est gratuit pour les adolescents capbretonnais

Comme chaque été, le pôle enfance jeunesse vie associative et sports de la mairie propose de nombreuses activités :

- un centre de loisirs jeunes, gratuit pour les adolescents capbretonnais, au groupe scolaire Saint-Exupéry où interviennent sept animateurs.

Renseignements : 06 82 82 67 69.

- un centre de loisirs pour les 3 à 12 ans, impasse des Gravières avec seize animateurs.

Renseignements : 05 58 41 07 29.

- un club de plage, les Marsouins, pour les 4 à 12 ans, situé à la plage Notre-Dame.

Renseignements : 06 82 44 53 21 ou 06 71 93 97 32.

À votre écoute

Pendant la saison, les permanences de l'ADAVEM-JP40 (aide gratuite à toute personne victime d'une infraction), deviennent hebdomadaires. À Capbreton, les rendez-vous ont lieu le jeudi matin au 1^{er} étage de la mairie. L'association La Source Landes Addiction (Toxicomanie et dépendance) se tient également à votre disposition au 06 83 34 87 10.

➔ Ils veillent sur nous

Pompiers : 25 professionnels, 2 officiers et 40 pompiers volontaires.

Police : 6 policiers, 6 agents de surveillance de la voie publique dont 5 en renfort saisonnier et 2 secrétaires.

Gendarmerie : 10 permanents et en renfort : 3 sur la brigade et un détachement de surveillance et d'intervention en horaires de nuit.

Nageurs sauveteurs : 36 civils et 11 CRS (un de moins qu'en 2009 et 5 de moins qu'en 2008).

➔ Humeur

Cette année, il y a six CRS en moins dans les Landes dont un à Capbreton. Il serait également question d'une baisse des effectifs de gendarmerie. Le député-maire, Jean-Pierre Dufau, qui a écrit à Brice Hortefeux en mai dernier, et le conseil municipal manifestent leur mécontentement devant cette réduction des renforts de sécurité.

Conseils de baignade

Soyez vigilants

Surveillez vos enfants, qu'ils soient sur le bord ou dans l'eau. Prévenez vos proches quand vous allez vous baigner.

Protégez-vous du soleil

Ne vous exposez pas trop longtemps, utilisez une protection solaire (crème, chapeau, lunettes) et entrez progressivement dans l'eau.

Pensez à vous hydrater régulièrement notamment en cas de forte chaleur.

Choisissez bien vos zones de baignade

Vérifiez si la baignade est autorisée et surveillée (drapeau vert : baignade surveillée sans danger particulier, drapeau jaune : baignade surveillée mais dangereuse, drapeau rouge : baignade interdite.). Baignez-vous dans la zone surveillée entre les deux drapeaux bleus.

Consultez la météo locale

L'état de l'eau varie avec les conditions météorologiques. Lorsque les conditions sont mauvaises la baignade est plus risquée.

Tenez compte des courants et des vagues

Faites attention aux zones d'impact des vagues, ainsi qu'aux courants qui peuvent être dangereux.

Plages surveillées

- Plage Centrale :

13 mai au 12 septembre

- Plage de la Savane :

12 juin au 5 septembre

- Plage des Océanides :

12 juin au 12 septembre

>> 1^{er} juillet au 31 août : 11 h-19 h

En mai, juin et septembre : 12h-18h30

- Plage du Prévent :

1^{er} juillet au 31 août : 11 h-19 h

- Plage de la Piste :

1^{er} juillet au 31 août : 11 h-19 h

- Plage Notre Dame

1^{er} juillet au 31 août : 11 h-19 h



Signalisation sécurité et environnement

Des panneaux d'information invitant à respecter l'environnement ont été installés sur les cinq plages de la commune. Ils ont été réalisés par des élèves de Gironde sensibilisés à la protection du littoral. Exemple en page 8.

D'autres panneaux en français, anglais et espagnol informent les baigneurs des dangers de l'océan. Ils ont été disposés dans des lieux stratégiques.

Structurer la surveillance des plages

Une cellule de surveillance des plages a été créée cette année par la commune. Elle est animée par Stéphanie Barneix, championne du monde de paddle board, ayant relié le Canada à Capbreton à la force des bras. Elle est chargée de la formation et du recrutement des nageurs sauveteurs, de la mise en place des postes de secours, de la sécurité des activités nautiques et de la signalisation du littoral (baignade et environnement).



Jean-Claude Puyau, délégué à l'organisation et la surveillance des baignades, Stéphanie Barneix, animatrice de la cellule de surveillance des plages et les nageurs sauveteurs de la plage Centrale

Réglementer le surf

Pour concilier baignades et activités nautiques, un groupe de travail municipal a été mis en place. La préfecture suit également ce dossier. Il s'agit de limiter le nombre de surfeurs pendant la baignade surveillée (11h-19h). Une charte de qualité et un arrêté municipal reprendront les règles édictées par la préfecture.



La transparence de l'eau

Des contrôles de la qualité des eaux de baignade sont effectués régulièrement par le service Santé-Environnement de la DDASS. Les résultats sont disponibles en mairie et aux postes de secours.

La navette des plages

Gratuites, pratiques et écologiques. Deux nouvelles lignes de bus améliorent l'accès aux plages. Laissez-vous conduire, plus besoin de chercher une place de parking. Explications avec Patrick Laclédère, premier adjoint.



La navette des plages a été présentée lors de la réunion publique le 14 juin aux salles municipales. À la tribune (de gauche à droite) Éric Cufay, directeur des services techniques, Alain Marron adjoint travaux et environnement, Patrick Laclédère, 1^{er} adjoint, Alain Larrieu, délégué aux opérations d'aménagement et Nelly Bétaille adjointe culture et communication

Quel est l'objectif de ce nouveau service ?

Patrick Laclédère- Il s'agit d'offrir et de développer une alternative au tout voiture pour limiter les problématiques de stationnement et de circulation pendant l'été.

Ce service gratuit permet également d'améliorer la desserte des plages et la liaison avec le centre ville et les campings.

La démarche est également éco-responsable ?

P. L.- Ce service de navette vient compléter notre réseau de pistes cyclables, aménagé depuis de nombreuses années. Il répond également à notre choix de réduire le stationnement sur le front de mer. Dans la logique de la création du parking souterrain et de l'interdiction de stationner sur le boulevard François-Mitterrand de juin à septembre. Cette démarche s'inscrit donc dans

notre souci de préserver l'environnement. Moins de voitures donc moins de production de CO2, moins de consommation d'essence et moins de stress pour se garer. Mais aussi moins de pollution sonore et visuelle. C'est un nouveau comportement à adopter. Il sera bénéfique pour tous.

Ce système de navettes n'est pas nouveau à Capbreton ?

P. L.- La municipalité a lancé l'initiative il y a vingt ans déjà. Mais face à une utilisation moyenne il fallait passer à une nouvelle étape. Après études et enquêtes nous avons mis en place un réseau organisé autour de deux lignes desservant 24 arrêts à partir de 5 parkings relais, essayant de répondre mieux aux besoins des utilisateurs, vacanciers ou capbretonnais. Après la saison nous ferons un bilan et nous mettrons en œuvre les ajustements nécessaires.

Coût de l'opération :

environ 50 000 € auxquels il faut ajouter les frais de fonctionnement.

➔ Service continu de 9h à 19h, 7 jours sur 7, du 19 juin au 6 septembre.



Les circuits

Navettes des plages / Lignes Jaune et Bleue



Le plan des circuits et les horaires sont affichés aux arrêts et disponibles en mairie, à l'Office de Tourisme et dans les campings.

Les parkings relais

Cinq parkings relais sont situés au nord et au sud du territoire. Ils sont annoncés par des panneaux de signalisation portant la mention P+R.

- 1 - Groupe scolaire Saint-Exupéry
- 2 - Collège Jean-Rostand
- 3 - Complexe sportif
- 4 - Zone du Gaillou
- 5 - Parking de La Civelle

Où se loger ?

La commune dispose de deux campings municipaux, La Civelles (3 étoiles, 270 emplacements tentes/caravanes, 205 mobil homes) et Bel Air (3 étoiles, 117 emplacements tentes/caravanes/campings-cars), d'un centre de vacances et d'un camping en délégation de service public, Le Bouret (95 bâtiments : chambres de 1 à 4 personnes équipées de douche et sanitaires), et d'une aire d'accueil des campings-cars (133 emplacements délimités). D'autres structures, privées, campings ou centres de vacances comme Belambra/VVF, ainsi que onze hôtels et de nombreux loueurs en meublés composent une importante offre d'hébergement sur Capbreton.

Renseignements à l'Office de Tourisme
avenue Georges-Pompidou
05 58 72 12 11
www.capbreton-tourisme.com

Les marchés de l'été



En ville, le marché couvert (aux halles) est ouvert tous les jours, un marché forain, en plein air, se tient du mardi au samedi de 8 h à 13 h.

L'association des commerçants de la rue de Gaulle (piétonne en saison), vous propose des marchés nocturnes le lundi, le mercredi et le vendredi (marché du terroir) de 20 h à 23 h 30.

Au port de pêche, marché aux poissons chaque jour. La vente se fait à quai, à l'arrivée des bateaux. L'horaire varie selon les conditions météorologiques.

Pour un accueil de qualité

Premier du département à s'être lancé dans ce type de démarche, l'Office de Tourisme vient d'obtenir le label Qualité Tourisme. Récit d'un engagement avec Michel Roques, président de l'association capbretonnaise.

Ce label souligne une volonté de proposer des services de qualité ?

Michel Roques - Nous en sommes très fiers. C'est l'aboutissement de plus de deux ans de travail. Antoinette, la directrice, Katia, Christine et Karine, les conseillères en séjours, se sont mobilisées sans compter. Elles sont complémentaires, ce qui nous a permis de progresser dans de nombreux domaines, notamment l'accueil et l'administratif. Nous avons repensé la répartition des pièces. Un espace est consacré aux enfants, l'accessibilité des handicapés est assurée et un écran donne l'ensemble des animations de la commune et de la communauté. La mairie a soutenu notre démarche en refaisant l'ensemble des peintures intérieures.

L'obtention d'un tel label est très cadré ?

M.R. - L'initiative revient au Comité Départemental du Tourisme. Une de leurs techniciennes nous a accompagnés, avec



beaucoup de compétence, tout le long du processus.

Au départ, un cabinet indépendant a réalisé un audit. Après réorganisation, toutes nos procédures ont fait l'objet de fiches. Et à la fin de notre phase d'amélioration, une nouvelle étude a conclu que nous étions à la hauteur des exigences du label.

La labellisation est définitivement accordée ?

M.R. - Non, elle est remise en question tous les trois ans. Mais nous sommes décidés à maintenir ce niveau d'excellence, de plus en plus rencontré en Côte Sud.



Taxe de séjour

Toute personne qui loue un meublé de tourisme a l'obligation de le déclarer préalablement en mairie.

Pour les meublés mis en location avant le 27 décembre 2009, cette démarche doit être effectuée avant le 1^{er} juillet 2010.

Un modèle de déclaration et son reçu sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr à la rubrique "loisirs". On les trouve aussi à la mairie. Renseignements auprès du service Taxe de séjour au 05 58 72 70 82.

Le Conseil général solidaire

Le Conseil général des Landes a décidé de reconduire la prime exceptionnelle aux enfants dont l'un des parents était demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RMI/RSA en 2009.

Renseignements : CCAS, allée du Boudigau, au 05 58 72 70 75.

Le CG40 attribue une aide forfaitaire, sous conditions de revenus, pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs pendant l'été, les petites vacances scolaires et les mercredis. Il existe également un "bon vacances départemental" pour les enfants et adolescents effectuant un séjour agréé en centre de vacances.

Contact : assistantes sociales, 27 allée du Boudigau, au 05 58 72 28 11.

Où trouver un défibrillateur ?

Capbreton continue de s'équiper en défibrillateurs. On en trouve à l'accueil de la mairie, aux salles municipales des allées Marines, au complexe sportif (conciergerie et salle Nelson Payou), au foyer logement le Rayon vert, 14 boulevard des Cigales et au Centre Communal d'Action Sociale, 27 allée du Boudigau. Le SIVOM Côte Sud a également installé trois défibrillateurs : devant l'étal de vente du poisson, aux sanitaires de la station service Mille-Sabords et du quai du Boudigau.

Début juillet, un nouveau défibrillateur, acquis grâce à un don de l'amicale de la Pétanque de la plage, sera installé au Boulodrome.

→ Une nouvelle maison de retraite

Le Comité Régional des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales vient de donner son accord pour la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Les membres du CCAS, qui avaient préparé le dossier, voient leurs efforts récompensés. Cet établissement, prévu pour accueillir 135 résidents (dont 38 places en unité Alzheimer) remplacera l'actuel foyer logement le Rayon vert et la maison de retraite Notre-Dame-des-Apôtres.

Les jeunes se souviennent



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la Côte Sud, déjà présents aux cérémonies de commémoration, assurent désormais le rôle de porte-drapeau de la ville. Le Capbretonnais John Bichambre a été le premier à endosser cette responsabilité, le 25 avril dernier, lors de la cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Puis ce fut Corentin Hubert (8 mai) et Téo Sanchez (18 juin). Les anciens combattants se réjouissent de l'implication des JSP. Ces derniers sont honorés de la mission qui leur a été confiée.

De vrais champions

Champions de surf

Le Capbreton surf club a obtenu de beaux résultats au championnat des Landes : Hanaleï Lillaz est champion en longboard open, Vincent Escalé champion en surf junior, Antoine Servary et Gary Landais second et troisième de la même catégorie, Rudy Mérachal vice-champion en open, Antoine Servary vice-champion en longboard espoir, Manon Sempé vice-championne en longboard open.

Sont sélectionnés pour le championnat d'Aquitaine : Pierre Malric et Benoît Créton en cadet, François Guilhem-sang, Quentin Grebard et Tom Créton chez les minimes, Mattia Poirier, Florian Grenard et Hugo Suscosse pour les benjamins, Vincent Escalé, Antoine Servary,

Gary Landais, Louis Sempé et Julien Boxer en junior. D'autres performances sont à signaler : Nelson Cloarec est champion d'Europe minime, Aldric God troisième de la même catégorie, Jon Cloarec troisième au championnat d'Europe cadet.

Contact : Capbreton surf club, plage de la Savane, 05 58 72 33 80.
capbretonsurfclub@wanadoo.fr

Champions de boxe

Sylvain Touzet est devenu le premier professionnel du club. Elisa Texcerra est championne d'Aquitaine en espoir. Carl Thoral est finaliste du championnat d'Aquitaine en espoir.

Club de boxe anglaise.

Contact : Cyril Dubo, au 06 80 62 59 57.

Manifestations

- Courses landaises - arènes du Gaillou tous les vendredis - du 9 juillet au 27 août
- Vide-grenier - Secours populaire - Pôle social 10 juillet
- Sardinades - place Lou Chaque-dit 10, 24, 31 juillet et 14 août
- Cirque - Gaillou - 11 et 12 juillet, 9 et 10 août, 16 et 17 août
- Bal et Toro de fuego - centre-ville 13 juillet
- Pot républicain - mairie - 14 juillet
- Concert à l'église 16, 29 juillet, (25 juillet - chapelle de la plage) 6, 10, 12, 19 et 27 août
- Marionnettes - parc omnisport - 20 juillet
- Ciné-Concert "Séville 82" plein air, fronton face au cinéma Le Rio 25 juillet
- Acrobatic Show - Gaillou - 26 juillet
- Bal Samarabalouf esplanade de la Liberté - 27 juillet
- Country - capitainerie (18h30) front de mer (21h30) - 1^{er} août
- Fête de la République - du 6 au 8 août
- Concerts Flagrants Délires parking Bonamour - 10 août
- Animations musicales (21h30) et feu d'artifice (23h) - front de mer - 15 août
- Exposition canine CCAS domaine de Fierbois - 19 septembre

Comité des fêtes

Animations de rue en front de mer et quai Mille-Sabords : 10, 12, 14, 15, 18, 22, 25, 28 et 29 juillet 2, 3, 7, 9, 11, 12, 16, 17, 21, 24, 25, 26 et 29 août.
Et aussi au marché (Capbreton musette) : 17 et 31 juillet, 14 et 28 août

Les Estivales du foie gras



- La Gascogne en fête avec "Les Estivales du foie gras" - salles municipales et "La Journée gasconne" - animation musicale, groupe folklorique landais, jeu de quilles, balade en calèche, jeux pour enfants, partie de pelote fronton centre-ville et marché en soirée repas gascon 26 et 27 juillet

Festivals

- Festival du conte "Changer tout" - 4 au 6 août
- Fugue en PaysJAZZ 20^e édition - 19 au 22 août

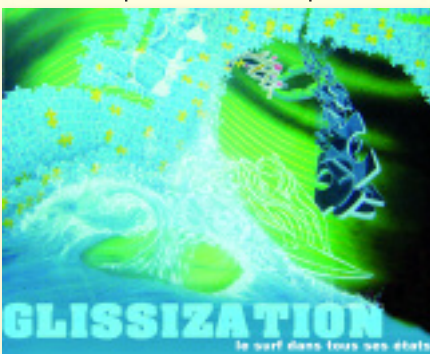


Retrouvez les programmes complets dans les dépliants joints au magazine.

Expo

13 au 24 juillet

Peintures de Acter Peri
"Glissization - le surf dans tous ses états"
Médiathèque L'Écume des jours



17 juillet, 14 et 28 août

Cercle des arts - Mille-Sabords

25 et 31 juillet, 22 août

Cercle des arts - Front de mer

10 au 21 août

Peinture de Erika Tober-Larcheron
Médiathèque L'Écume des jours



Le Rio

Ciné-apéro

L'équipe du Rio propose des rendez-vous réguliers associant un film coup de cœur et un verre de l'amitié, elle n'oublie pas les enfants et propose des ciné-goûters.

Des séances à 4,50 euros

Toujours plus attractif et accessible au plus grand nombre Le Rio propose des carnets d'abonnement à 45 euros les 10 tickets.

Programmation en saison

Deux séances par jour à 18h et 21h (sauf le dimanche : 17h et le mardi relâche)
Séances à 15h les jours de pluie.

Ciné-concert gratuit

En plein air, le dimanche 25 juillet au fronton à partir de 21h30 (face au Rio).
"Séville 82" : le jeudi 8 juillet 1982, le stade Sánchez Pizjuán de Séville est plein à craquer. Soixante-dix mille spectateurs sont réunis pour la demi-finale qui oppose la France à l'Allemagne.
Autour de cette rencontre sportive légendaire trois musiciens vont livrer "en live" une interprétation intense et personnelle de ce match.

LES BOURDAINES

Avenue des Arènes - 40510 Seignosse-Le-Penon
Tél. 05 58 43 17 78 - Fax : 05 58 43 11 23
www.bourdaines.com



- Concert 21 h
- Ouverture des portes 20h
- Placement libre
- Tarif unique : 20 €

• Mercredi 21 juillet
Yasmin Levy + Cabaret Terezin



PROGRAMMATION

• Samedi 7 août
**Chanson Plus Bifluorée,
"La plus folle
histoire de la
chanson"**

Xavier Cherrier/ Michel Puyau/
Sylvain Richardot.

En musicologues irrésistibles et interprètes délirants, les artistes de Chanson Plus Bifluorée revisitent le patrimoine de la chanson : reprises déjantées et détournements désopilants sont de mise !



• Dimanche 19 septembre
Nina Hagen

Sports

Concours de pétanque, front de mer

10, 16, 18 et 23 juillet, 6, 13, 20 et 27 août

Beach Volley - plage Notre-Dame

10 et 11 juillet

Foot Bordeaux/Ajaccio

17 juillet - 19h - complexe sportif

King of the Groms - plage de la Savane

17 et 18 juillet



Beach soccer tour (initiation et tournoi de foot)

plage Notre-Dame - 3 au 5 août

Rugby - complexe sportif

Bordeaux/Bègles/Saracens

8 août - 19h

Stade montois/Viadana (Italie)

11 août - 19h

Sports à la playa - plage Notre-Dame

12 août

Course de solex - zone artisanale

19 septembre

Quiksilver Pro France

25 septembre au 9 octobre



Inscrivez-vous à la newsletter pour être informé de la programmation culturelle : communication@capbreton.fr

Changeons de cap

La marque Qualité Tourisme attribuée à l'Office de Tourisme de Capbreton est une excellente nouvelle pour notre station balnéaire classée. Reste que certains chiffres laissent dubitatifs : la masse salariale augmente, par contre, accueil physique en baisse en 2009, durée de séjour plus courte (on ne s'attarde plus à Capbreton) et surtout forte diminution des adhérents à notre Office (= moins de recettes), dont, à titre d'exemple, 14 adhérents bar/restaurants sur plus de 300 professionnels. ... Donner des moyens financiers n'est donc pas suffisant. Nous reviendrons sur le sujet sous peu.

Le conseil municipal a voté le troisième avenant pour l'exploitation du Casino Municipal (3 voix **pour** dans l'opposition). Par contre, lors du conseil, les élus de l'opposition ont souhaité exprimer plusieurs observations et propositions :

- L'animation autour du casino et notamment sur la place de la Liberté qui reste bien triste tout au long de l'année **ne favorise en rien** l'attractivité de ce bâtiment ni sa notoriété.
- Quelques spectacles pour un petit club d'initiés, qui ne pensent même pas à prendre un verre à la brasserie du casino quand ils sortent des spectacles, **ne contribuent en rien** à l'essor du Casino ! (Pour l'anecdote : Le Comité des Fêtes a monté une buvette le soir du Feu d'artifice devant les portes du bar-restaurant de celui-ci !).
- L'éclairage désastreux de cette place

et de ses abords (combien de fois avons-nous trouvé, Capbretonnais et Touristes, celle-ci plongée dans le noir ?) est **entièrement à reprendre** : Éclairage du casino, de l'estacade, et de la plage centrale, est-ce trop demander quand on a la fibre optique à proximité ?!

- La signalétique, qui a coûté beaucoup d'argent à la commune et orchestrée par des bureaux d'études aussi chers qu'à la Capitale, ne donne que **peu de lisibilité** quand on circule et que l'on ne connaît pas la ville (c'est le cas des touristes !). Recommandation d'une distribution de lampes de poche en mairie pour lire les panneaux la nuit venue.
- La concrétisation du projet de balnéothérapie pour apporter une clientèle qui fait tant défaut au Casino et donner de nouvelles recettes à la commune.



La balnéothérapie à Capbreton : Acte deux

Lors de l'inauguration du Boulevard Mitterrand le 5 juin dernier, le Maire, entouré de tout l'état major départemental, a annoncé qu'un permis de construire avait été signé avec un privé et qu'en fin d'été, l'ancien casino serait détruit pour laisser place à un établissement de balnéothérapie ! Ça c'est une bonne nouvelle ! Mais le Maire de rajouter que l'opposition allait se morfondre que ce projet de balnéo aboutisse ! La démagogie est plus dure sous le soleil cuisant de cette journée ! Le maire de répondre, en aparté, à son opposition qu'il **avait le droit de se défouler** même lors d'un moment festif que l'on était venu partager **tous ensemble** !

Nous n'avons eu de cesse de demander au Maire qu'enfin la balnéothérapie s'installe dans notre commune et nos nombreuses interventions le prouvent. Aussi, **pour nous : dire la vérité ce n'est pas se défouler, pour le maire : dire des mensonges c'est se défouler.**

Pour contacter vos élus : Stéphanie DUBARRY, Jean-François COSTABADIE, Corinne DEHEZ : **blog.changeonsdecap@hotmail.fr** ou BP 29 - 40130 CAPBRETON
Pour retrouver l'ensemble de nos articles, notre blog : **changeonsdecap.over-blog.fr**

Chers Capbretonnais,

Le marché est le lieu de rassemblement régional des Capbretonnais et des touristes.

Malheureusement c'est un spectacle de désolation qui les attend : aucun entretien, aucune réparation sur le bâtiment couvert, aucun respect pour les commerçants qui y travaillent (une vitre éclatée lors de la tempête de 2009 n'a même

pas été remplacée, et ce n'est pas par ignorance).

Par contre vous pouvez admirer les palmiers et plantations luxueuses sur certains ronds-points !



Contact : fritz.kohler@orange.fr

À bicyclette...

Le loft culturel fait peau neuve



La salle de spectacle des Bourdaines, à Seignosse, vient d'être rénovée. Les sièges des gradins sont plus confortables, la peinture du sol et des murs a été refaite, l'éclairage de la scène a été amélioré et des tentures ont été remplacées. Une nouvelle signalétique a été mise en place.

D'autres travaux sont en projet, comme la remise en état de la toiture par un système solaire et l'installation d'un nouveau système de chauffage.

Le Sivom Côte Sud est devenu l'exploitant de la salle des Bourdaines en 2007, avec la volonté de faire partager à un large public de précieux rendez-vous de convivialité. Une quarantaine de manifestations sont programmées chaque année dans ce loft culturel. (Programmation en page 15)

Une des trois liaisons douces prioritaires pour la Communauté de communes MACS traversera Capbreton. Elle s'ajoute aux pistes cyclables existantes dans notre commune. Laissez la voiture au garage !

Vingt kilomètres de pistes cyclables parcourent Capbreton. Des aménagements importants ont été effectués, notamment avenue Montaigne, boulevard des Cigales, route d'Angresse, sur la voie de contournement, et, plus récemment, sur le boulevard François-Mitterrand.

La Communauté a aussi la volonté de développer des liaisons douces, face à l'urgence climatique et en réponse à une forte demande locale et touristique. Elle a défini de nombreux itinéraires dans un "Schéma directeur de liaisons douces".

Parmi les trois liaisons douces prioritaires, une concerne plus particulièrement notre commune : l'axe Nord-Sud du littoral. Sur les 64,5 km prévus, une partie relie Moliets à Seignosse-le-Penon et une autre

Seignosse à Labenne. Pour plus de sécurité, cette voie sera rénovée et mise aux normes.

Les itinéraires adaptés, sécurisés et confortables permettront de se déplacer sur les vingt-trois communes de MACS. La Communauté de communes apporte ainsi un nouveau réseau utilisable à pied, à bicyclette, en rollers ou en fauteuil roulant, à des fins utilitaires, sportives ou récréatives.

Des aménagements pratiques

Des aires de repos et des parkings pour les vélos faciliteront les arrêts des usagers.

Des critères techniques seront appliqués pour la sécurité des usagers. Une signalétique homogène permettra aux utilisateurs de trouver leur voie.

Patacayre : nouveau cap



Le Patacayre lors des fêtes de la mer de juillet 1968

Le Patacayre est une embarcation de loisirs, armée pour la pêche au thon, que Jean Lavignasse a donné au SIVOM en janvier 2009. À l'initiative de Patrick Lafargue, marin-pêcheur bien connu au port de Capbreton, le Patacayre, sera réhabilité pour l'accès de tous à la mer et notamment des personnes handicapées. Une association "Patacayre Espérance" a été créée pour la gestion du navire. Patrick

Lafargue en est le président et Jean Lavignasse le président d'honneur.

Patacayre signifie bagarreur. Jean Lartigue, président de Côte Sud Mémoire Vive, a rédigé un article pour le prochain bulletin de l'association sur le Patacayre et Jean Lavignasse. Il nous dit de ce dernier qu'il aime et a toujours aimé batailler autant comme élu que comme joueur de rugby.

Dragage du port



Une dragueline de 55 mètres a permis de mener à bien les opérations de dragage du port en juin

Naissances

- 05/04 Arthur Brandely
- 08/04 Melvil Dulhoste Marron
- 09/04 Gabin Philippon
- 16/04 Gianni Maurice
- 17/04 Tom Barrois
- 22/04 Ethan Monier Gautier
- 27/04 Jordan Leroy
- 27/04 Célène Brinis--Boué
- 27/04 Tylia Vignes
- 05/05 Lily Veron-Durand
- 08/05 Oscar Malécot--Roques
- 23/05 Noa Pemeja
- 6/06 Manon Baranx

Mariages

- 03/04 Sophie Goddeeris et David Richard
- 03/04 Julie Massonnat et Alexandre Quetu
- 17/04 Julie Desbordes et David Bourasseau
- 15/05 Stéphanie Maluski et Albert Blatrix
- 20/05 Nathalie Bourg et Jérémy Derrien
- 22/05 Danielle Samson et Sylvain Robert
- 22/05 Sandrine Gory et Mathieu Juan
- 22/05 Émilie Grièche et Sylvain Buisson
- 05/06 Audrey Pinzio et Fabien Fernandez
- 12/06 Julie Boulanger et Alexandre Delamadeleine
- 19/06 Caroline Theveneau et Jean-Baptiste Pineau
- 19/06 Lydia Lespade et Franck Latapy

Décès

- 31/03 Maria Posada Martinez, 93 ans
- 08/04 Louise Laroussellie, 98 ans, veuve de René Boniface
- 09/04 Geneviève Gay, veuve de Fernand Hourcade, 88 ans
- 13/04 Jean-Marie Vareilles, 93 ans
- 13/04 Paule Darrouzet, 90 ans, veuve de Fernand Sintas
- 17/04 Jean Dumartin, 78 ans
- 19/04 Michel Soulier, 64 ans
- 01/05 Bernard Laffitte, 77 ans
- 06/05 Raphaël Florance, 34 ans
- 20/05 Gilberte Perrin, épouse de Maurice Labaste, 86 ans
- 17/05 Hervé Rollin, 80 ans
- 26/05 Henri Jacquet, 59 ans
- 31/05 Maurice Chevalier, 61 ans
- 16/06 Joseph Baille, 76 ans
- 16/06 Georgette Gelly, 91 ans
- 15/06 Monique Hontebeyrie, épouse de Louis Ennoui, 76 ans
- 18/06 Suzanne Petit, 90 ans

Les petites graines

Le week-end de la fête des mères, la municipalité a organisé une réception en l'honneur des 71 bébés nés en 2009. Le service espaces verts a planté à cette occasion un pin parasol, offert par "Rose des bois" à l'entrée du complexe sportif.

Les élus capbretonnais du conseil municipal des enfants ont particulièrement bien vendu les livrets dont les recettes étaient reversées à l'opération "Rose des bois" pour la replantation du massif landais. Pour remercier Capbreton, Françoise Laparade-Cornuault, à l'origine de l'opération, a offert une précieuse collection d'essences rares et traditionnelles, qui permettra de créer à l'automne un arboretum, avenue Montesquieu, près du groupe scolaire Saint-Exupéry.

La commune souligne ainsi son attachement à la préservation d'un environnement de qualité pour les générations futures.



➔ Médecins de garde

>> Numéro unique

Pour connaître la liste des médecins de garde en semaine (après 20h), le week-end (samedi 14h au lundi 8h) et les jours fériés, un numéro unique a été mis en place pour vous simplifier la vie : **05 58 44 11 11**.

Il s'agit également de limiter les appels vers le 15, réservés aux personnes dont la vie est menacée.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur ameli.fr, rubrique "espace assurés", "votre caisse", "en ce moment", "malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?"



Guide du patrimoine



Pour le lancement du guide du patrimoine, l'artiste peintre Lilig et l'association Cap Art proposaient une initiation aux arts plastiques. Patrick Saint-Martin, de l'association Cap Art devant l'un des transformateurs EDF qu'il a entièrement rénovés



Amitié franco-serbe



Jean-Pierre Dufau, président du groupe d'amitié France-Serbie de l'Assemblée Nationale, accueillait une délégation du Parlement serbe début juin

Foot U13



Pour la sixième année consécutive, les 24 meilleures formations françaises de la catégorie (moins de 13 ans) ont joué la finale de la coupe nationale U13 les 5 et 6 juin derniers à Capbreton. Un tournoi de qualité qui a été remporté par les jeunes de l'AS Saint-Etienne

Contes au collège



Dans le cadre du Festival du conte, Ladjali Diallo proposait des ateliers à toutes les classes de 6^e du collège Jean-Rostand. Il sera programmé les 4 et 5 août pour le jeune public et le 6 août pour tout public

La fête à Saint-Exupéry



Enfants et parents se sont amusés ensemble à la fête de la maternelle du groupe scolaire Saint-Exupéry, vendredi 18 juin



"Ici, c'est plus émouvant"

Le trio Chanson Plus Bifluorée, dont deux membres sont originaires de la cité marine, participe au Festival du conte le 6 août à Capbreton et sera à Seignosse le 7 août. Le pianiste Sylvain Richardot évoque ce retour aux sources.

Quel est votre lien avec Capbreton ?

Michel Puyau (guitariste) et moi y avons passé notre enfance. Nous n'y habitons plus, mais nous y revenons régulièrement puisque nous avons des attaches familiales ici.

rante. Nous jouons de vraies petites saynètes, basées sur l'harmonie vocale et le sketch musical. Nous avons beaucoup travaillé pour maîtriser tous les styles, du twist au slam.

Quels sont vos rendez-vous chez nous ?

Nous viendrons au Festival du conte de Capbreton. On interviendra sur la place Yan du Gouf, à l'apéro-conte qui précède le spectacle du 6 août au soir. Un avant-goût de notre dernier spectacle, "La plus folle histoire de la chanson", que nous jouerons le lendemain, aux Bourdaines, à Seignosse. De la préhistoire au slam, vous saurez tout sur cet art noble qu'est la chanson... revu à notre sauce, loufoque et déli-

Quel lien avez-vous avec le public ?

A Capbreton comme ailleurs, on rencontre toujours le public après le spectacle. Ici, ce sera plus émouvant. On est chez nous. Jouer à domicile met la pression : on se présente devant des gens que l'on connaît. Mais il n'y aura aucun problème. Nous avons visité les Bourdaines, la salle est belle, sa taille correspond tout à fait à notre public.

De gauche à droite : Sylvain Richardot, Xavier Cherrier et Michel Puyau. Les virtuoses mêlent habilement chansons, parodies, burlesque et actualité

(Lieux, horaires et tarifs en page 15)

